



## Vente véhicule et litige avec acheteur

Par **guillou**, le **19/03/2008** à **14:04**

Bonjour

J'ai vendu un véhicule il y a un mois ,tout se passe bien jusqu'au jour ou je reçois un courrier recommandé m'informant que je dois reprendre le véhicule car j'ai fait une erreur sur l'annonce indiquant que le véhicule faisait 140 cv alors qu'il n'en fait en réalité que 110 ,j'admets mon erreur mais elle était induite car n'y connaissant rien.L'acheteur a eu tout à loisir de contrôler le véhicule ce qu'il a fait (moteur, carte grise, carnet d'entretien, contrôle technique..) et l'a par ailleurs essayé. Il a voulu le véhicule de suite en me faisant par ailleurs baisser le prix de 500 €. Il me réclame maintenant la reprise du véhicule avec de surcroît les frais de carte grise et 400 € de soi-disant travaux de peinture et me menace d'une procédure si je n'acceptais pas. Ce comportement me révolte mais avant de l'envoyer sur les roses , je souhaiterais avoir votre avis car je pense qu'il mise sur la naïveté des gens pour agir de la sorte. Merci d'avance.